

**NOUVELLE
FORMULE**

+ d'actus
+ de rubriques
+ grand format

BOURGOGNE, LOIRE, LANGUEDOC, ALSACE, JURA

Pinot noir La dégustation vérité !

**BOURGOGNES
SUR INTERNET**

Les 10 sites les
mieux achalandés

COGNAC

Dix cuvées
très spéciales

**NOS 100
MEILLEURS
CHAMPAGNES
ROSÉS**

JURANÇON
La balade
inoubliable

PARIS
SALON DES
VIGNERONS
INDÉPENDANTS

Une entrée gratuite



OFFERT !

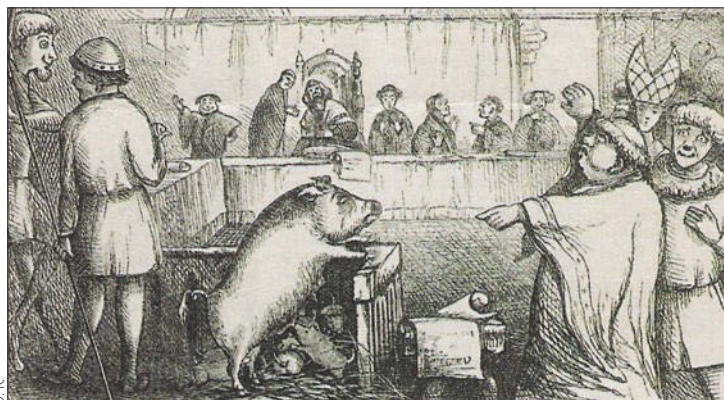
Indispensable pour
dénicher le bon caviste





L'IMPROBABLE DE FABRIZIO BUCELLA

Sangliers et insectes ravageurs à la barre



Au Moyen Âge, les procès d'animaux et d'insectes étaient chose commune.

Quel vigneron n'a jamais voué aux gémonies sangliers, phylloxéra, acariens et autres charançons ? Ni rêvé de les traîner devant le grand tribunal de la nature ? Un fantasme ? Pas vraiment. Nos ancêtres du Moyen Âge, qui ne s'embarrassaient pas de rationalité, n'hésitaient pas à attaquer les insectes et les animaux ravageurs de vigne en justice. Faute de pouvoir les combattre autrement.

Ainsi, en l'an de grâce 1587, se déroule un procès resté dans les mémoires dans la bonne ville de Saint-Julien, dans la Maurienne, intenté par les habitants qui exigent la condamnation des charançons dévastant leurs vignes (lire *Historia*, n° 834, juin 2016).

L'avocat de la défense ergote, gagne du temps, le procès traîne en longueur. Sans doute était-il

commis d'office, à moins que les charançons ne l'aient désigné lors d'une assemblée plénière. Les villageois, eux, n'en peuvent plus, d'autant plus que les vendanges arrivent. Ils acceptent de transiger pourvu que les insectes quittent leurs vignes. On leur propose de s'établir dans un champ voisin, lieu-dit de la Grand'Feisse. Mais l'avocat s'insurge, il vitupère. Le champ est stérile, s'emporte-t-il, c'est un marché de dupes qui est soumis aux coléoptères. Quelle fut la fin de cet épique procès, la morale de cette fable ? Elle est aujourd'hui oubliée.

La Renaissance va porter un coup fatal aux procès contre les animaux. Ils redeviennent de simples objets en droit. Désormais, plus question de les citer à comparaître devant un tribunal. C'est peut-être dommage, car à défaut d'être efficace, c'était là une manière originale de lutter contre ces prédateurs. ●



LE BARAGWIN

Le rade de Brest

Avant d'ouvrir son bar à vins en novembre 2015, Sébastien Leblay a officié en tant que sommelier dans plusieurs restaurants de Brest et d'ailleurs.

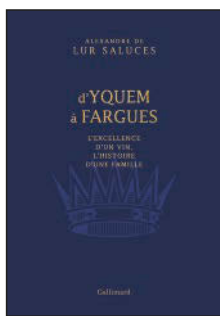
Baragwin, kézako ? Une jolie bouille de troquet avec un comptoir, quelques tables et, pour glisser dessus des nourritures de première. Côté liquide, l'excellente sélection affiche une centaine de références de vins singuliers, en partie "nature", dont les cuvées de Jean-François Nicq dans le Roussillon, de Michel Guignier dans le Beaujolais, de Luc Sébille à Chinon, de Philippe Delmée ou de Jean-Christophe Garnier en Anjou, mais aussi quelques imparables bières locales comme celles de la Brasserie du Baril. Côté solide, le patron se fournit en délicieuse charcuterie chez l'étonnant Meat Couture et en fromages chez Sten Marc, affineur très pointu. Le tout fait une adresse plus que fréquentable qui, en plus, a le bon goût de pratiquer des tarifs démocratiques avec des vins au verre autour de 3 euros.

Le Baragwin : 38, rue Algésiras, 29200 Brest. Tél. : 02 98 38 61 40.

UN LIVRE, PAR MICHEL DOVAZ

Les Lur Saluces par Alexandre

D'YQUEM
À FARGUES
Alexandre
de Lur Saluces
15 X 21, 177 pages
39 €
Gallimard



Voici un livre de fond, un livre multiple qui conte les mille ans d'histoire de la famille Lur Saluces. De 1472 et l'accession des Lur à la baronnie de Fargues, en passant par l'adjonction du patronyme Saluces, suite à un mariage, et l'acquisition du château d'Yquem en 1785.

L'histoire du fabuleux château est contée : la perfection de son élaboration, son succès fabuleux au XIX^e siècle. L'auteur ne cache pas son amertume lorsque, suite à une conspiration, il

doit céder le fleuron du Sauternais. Fort de son expérience à Yquem, avec un courage admirable, Alexandre de Lur Saluces ranime le château de Fargues, élevé en 1306, ruiné par un incendie en 1687 et abandonné depuis plus de trois siècles, et en fait un Yquem bis.

Ce livre, apologie du sauternes, s'indigne de la diminution de la production au profit de vins faciles, des blancs secs : la fin d'un monde (lire p. 17). ●